

**STATEMENT
DISCOURS**

**SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.**

**SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.**



87/54

Notes pour une allocution
du très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux Affaires
extérieures, à l'occasion de
l'inauguration de la réunion
de la Commission économique
mixte Canada/Royaume d'Arabie
saoudite

HULL

Le 5 octobre 1987

Votre Altesse Royale, membres des délégations officielles de la Commission économique mixte et invités:

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite à tous la bienvenue à l'ouverture de la quatrième réunion de la Commission économique mixte Canada/Arabie saoudite. Je souhaiterais d'emblée réitérer mes propos d'hier soir et souligner toute l'importance que j'attache à la visite au Canada du Prince Saoud.

J'aurai plus tard aujourd'hui avec Son Altesse Royale des entretiens qui seront consacrés à diverses questions d'intérêt commun.

Il est manifeste que dans leur développement le Canada et l'Arabie saoudite se buttent à de nombreux problèmes similaires: nos deux pays ont une grande superficie, ils sont peu peuplés, ils comptent beaucoup de petites agglomérations éloignées, ils connaissent des variations climatiques extrêmes et doivent relever des défis liés à leur topographie, pour ne citer que quelques-uns de ces obstacles.

Certes, certains projets conjoints du Canada et de l'Arabie saoudite sont en cours d'exécution--à titre d'exemple, le Conseil National de recherches Canada collabore avec le Centre Roi Abdul Aziz pour la science et la technique à l'établissement d'un observatoire national dans le Royaume. Le Prince Saoud et moi-même estimons néanmoins que, compte tenu de ces similitudes, nos deux pays devraient coopérer bien davantage en matière de développement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à maintenant. La présente session de la Commission devrait donc marquer le début d'une nouvelle ère de coopération plus étroite entre nous.

Afin de réaliser cet objectif, nous nous efforcerons ensemble de renforcer nos relations économiques. Vos travaux et la tournée au Canada de dirigeants des milieux d'affaires du Royaume viennent donner effet à nos propos. Cette coopération de nos secteurs publics et privés assurera la revitalisation et l'approfondissement des liens économiques qui nous unissent.

Je souhaite dire quelques mots à l'intention des dirigeants du monde des affaires du Canada et de l'Arabie saoudite qui sont ici présents. Pendant ma visite en Arabie saoudite, l'an dernier, Son Altesse Royale et moi-même avons examiné ensemble les moyens de dynamiser autant que possible nos relations commerciales. Nous avons convenu de la nécessité de faire participer à ce processus nos milieux des affaires respectifs.

Bien évidemment, si des responsables gouvernementaux peuvent jeter les bases d'une coopération, c'est aux secteurs privés concernés qu'incombe en grande partie la responsabilité de l'action concrète. Il était donc essentiel que l'occasion leur soit donnée de se rencontrer.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance au Conseil des Chambres saoudiennes du commerce et de l'industrie ainsi qu'au ministère saoudien du Commerce, qui ont réuni pour cette visite au Canada un groupe aussi imposant de représentants saoudiens du monde des affaires.

On me dit que le groupe s'est rendu dans des centres canadiens de première importance, soit Montréal, Toronto et Calgary. Il a ainsi eu l'occasion de rencontrer littéralement des centaines d'interlocuteurs canadiens. Je ne doute pas que de nombreux contacts prometteurs aient été établis et que certains accords sont sur le point d'être conclus. Ce sont là des faits qui, incontestablement, augurent bien de l'avenir.

Je me tourne maintenant vers les représentants du gouvernement saoudien pour formuler l'espoir que leur présente visite au Canada soit suivie de beaucoup d'autres. Je suis conscient de ce que la création d'une industrie légère devant, dans un premier temps, répondre aux besoins d'un marché limité, constitue un volet important de l'actuel Plan saoudien de développement.

Il convient de noter que, le Canada étant peu peuplé et ne comptant de ce fait qu'un marché intérieur limité, les entreprises canadiennes n'ont eu d'autre choix que de mettre au point un savoir-faire et des techniques qui puissent assurer leur rentabilité par l'intermédiaire de courts cycles de production. A la lumière des similitudes entre nos deux pays que j'ai évoquées tout à l'heure, les entreprises canadiennes représentent à n'en pas douter des partenaires idéaux de sociétés saoudiennes dans un processus de transfert vers le Royaume de ce type de compétence spécialisée.

Je soulignerai à l'intention de mes compatriotes qu'il importe de ne pas compromettre par l'inaction la solidité des bases qui ont été mises en place. Ce sont précisément les facteurs qui vous ont valu le succès sur le marché canadien qui sont le gage de votre réussite en Arabie saoudite. Parmi ceux-ci, le suivi et le service après-vente revêtent une importance toute particulière. Je vous incite à vous rendre dès que possible en Arabie saoudite afin de maintenir vos relations sur leur lancée et d'évaluer sur le terrain les exigences auxquelles vous devrez satisfaire. Mon ministère est disposé à vous accorder toute

l'assistance nécessaire dans le cadre de divers programmes et par l'intermédiaire de ses bureaux au Canada et à l'étranger. J'insiste toutefois sur le fait que c'est à vous qu'il incombe de prendre des initiatives.

J'ai noté tout à l'heure que les délibérations de la Commission économique mixte sont axées sur l'obtention de résultats concrets. Elles doivent aller au-delà du simple échange de vues, bien que ce soit là une activité importante. La Commission se doit de baliser clairement la route à suivre, sans laquelle il n'existe pas de modalités permanentes de gestion des relations bilatérales ou d'évaluation des progrès accomplis dans la poursuite des objectifs fixés.

L'existence de divers sous-comités permet de tenir simultanément des discussions sur une large gamme de questions. Il appartient à chacun d'eux non seulement d'identifier des champs de coopération, mais aussi et surtout de faire rapport ensuite en séance plénière sur le plan d'action que chacun d'eux aura adopté, ce qui permettra au Comité d'obtenir des résultats concrets. Cette tâche n'est pas facile, loin s'en faut, mais elle est essentielle à l'avancement de nos efforts mutuels.

L'accord que Son Altesse Royale et moi-même sommes sur le point de signer représente un important pas en avant dans les relations qu'entretiennent deux grandes nations commerçantes. Il établit officiellement ce Comité économique mixte, qui devient partie intégrante de notre relation commerciale. Il prévoit également l'application mutuelle de la clause de la nation la plus favorisée pour la fixation des droits de douane entre nous. Mais - et il s'agit sans doute là d'un élément plus important que les mots eux-mêmes - cet accord témoigne de l'évolution de notre amitié.

C'est dans cet esprit que j'attends avec impatience et grand intérêt votre rapport et vos plans d'action, et que je souhaite que vos délibérations soient couronnées de succès.

J'ai maintenant le vif plaisir de demander à Son Altesse Royale de bien vouloir prendre la parole.